

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PLUS GROUP » en abrégé « IPG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRÉ 8e TRANCHE RUE DE  
L'IMMEUBLE CGK SUR LE LOT 456 ILOT 45, Lot 456, Ilot  
45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PLUS GROUP » en abrégé  
« IPG »

Objet : - TRANSPRT ROUTIER PUBLIC (VTC, SOCIÉTÉ DE  
TRANSPORT ET DE GESTION DE FLOTTE DE VEHICULE,  
TRANSPORT DE MARCHANDISES)  
-IMPORTATION, DISTRIBUTION ET VENTE DE  
PIECES DE VEHICULES DE TOUT GENRE  
-ACTIVITES IMMOBILIÈRE, CONSTRUCTION,  
REHABILITATION ET VENTE DE BIEN IMMOBILIERS  
-COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 7,000,000 F CFA divisé en (700.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 700 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRÉ 8e TRANCHE RUE  
DE L'IMMEUBLE CGK SUR LE LOT 456 ILOT 45, Lot 456, Ilot  
45

Dirigeant(s) M KONATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09083 du 09/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54215/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

